

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3074 - Jeudi 28 Décembre 2017 - Prix : 200 Fc

MSAIDIE SUR L'AFFAIRE SEMLEX

Des révélations susceptibles de jeter de l'huile sur le feu



Houmed Msaidié devant la presse fustige Semlex

MEETING DE SENSIBILISATION SUR LES ASSISES NATIONALES

Devant les femmes de Ngazidja, le CPAN s'engage

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Décembre 2017**

Lever du soleil:
05h 42mn
Coucher du soleil:
18h 32mn

Fajr : 04h 30mn
Dhouhr : 12h 11mn
Ansr : 15h 47mn
Maghrib: 18h 35mn
Incha: 19h 49mn



LIBRE OPINION

Ta mort renforce ma colère

Je m'incline devant la mémoire de notre confrère décédé ce 26 décembre. J'adresse mes condoléances attristées à la famille de l'homme de média et je m'associe dès à présent à toute forme d'hommage qui peut provenir des organisations professionnelles.

Mais je suis trop en colère pour verser des larmes. En colère contre la culture de la fatalité légitimant des drames qui auraient pu être évités. Hadji Hassanaly était diabétique. Il est mort des complications postopératoires à la suite d'une amputation au pied. C'est cette cause directe du décès qui doit nous interpeller parce qu'elle soulève la défaillance de la prise en charge médicale dans ce pays, pour les diabétiques bien sûr, mais pas seulement puisque récemment, un patient est décédé dans de circonstances analogues (complications postopératoires) pour une toute autre pathologie.

Ce deuil qui attriste les médias comoriens révèle aussi un autre drame. L'indigence des journalistes de ce pays. Avons-nous déjà oublié que c'est dans le dénuement et l'oubli que le journaliste Amad Mdahoma (qui fut pourtant directeur du journal gouvernemental) a quitté cette putain de terre. Qu'il a fallu organiser une collecte pour donner une chance de vie à Samnya Bounou, autre collègue partie en nous laissant devant notre impuissance.

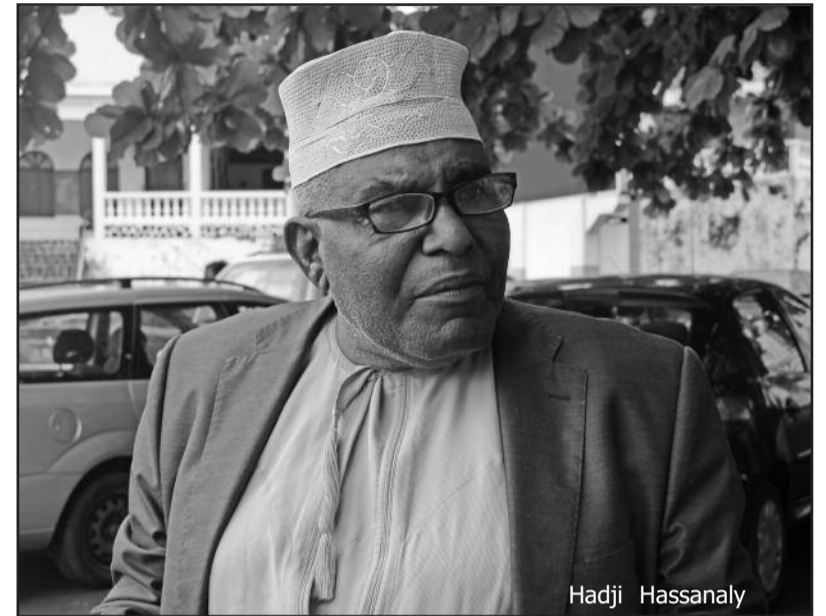
Hadji Hassanaly nous a quittés dans la souffrance de n'avoir pas pu sortir le numéro de son journal «La Tribune», encore sur le marbre. Le titre mourra avec lui comme bien d'autres. Comme lui, la première génération des journalistes comoriens de la période post indépendante s'approchent de leur retraite qu'ils vont passer dans une absolue précarité parce toute une société se refuse à voir le journalisme comme

une profession qui doit sa nécessité sociale à la dignité de ceux qui l'exercent.

Parce que dans leur crasse ignorance du rôle social de l'information, ceux les dirigeants de ce pays (d'hier et d'aujourd'hui) ont décidé d'asservir ces professionnels pour leur petit confort égoïste.

Quelle histoire de la presse laisserions-nous aux jeunes qui arrivent ? Quel sens un pays donne à son discours sur la démocratie et la liberté d'expression lorsque les outils de cette démocratie et les moyens de faire vivre cette liberté sont embastillés dans les lindeux de la précarité et de l'humiliation de ceux dont c'est le boulot de les faire fonctionner ?

La situation de la presse et des journalistes dans un pays reflète le rapport de celui-ci à la vérité, son attachement aux libertés et à la démocratie. Pour l'instant, cette situation est très mauvaise. Seul un



Hadji Hassanaly

sursaut collectif dans un élan de prise de conscience nationale peut l'améliorer. Les journalistes ne sont ni plus courageux ni étrangement différents d'autres catégories professionnelles. Ils ont juste fait un

choix professionnel et consciencieux de défendre le droit à l'information reconnu aux citoyens.

Kamal Eddine Saindou
(Journaliste)



Projet d'appui au développement local de Mitsamiouli et Nyumakomo (Mayendeleyo ya mikowani)



Décrivez-nous la commune de Mitsamiouli en quelques mots ?

Après l'avoir observé, Mitsamiouli donne l'impression que les 6 localités qui composent la commune gardent chacune leur autonomie et ont du mal à adhérer à la notion inclusive de commune. Il y a également un problème à Mitsamiouli-Centre, trop focalisée sur elle-même et qui fonctionne sans inclure les 5 autres localités.

Aussi, les forces vives qui sont pour la plupart établies dans la capitale du pays et dont certaines constituent le fleuron des ressources humaines nationales, sont originaires de Mitsamiouli mais n'y investissent pas.

Quels sont les effets de l'accompagnement de Maeеча sur la commune et sa gouvernance ?

Le PDC est certainement le plus grand apport de Maeеча à la commune. Il est un véritable repère pour la commune.

Le Plan de Développement Communal (...) est un véritable repère pour la commune.

L'accompagnement et les formations proposés aux élus sont riches et intéressants mais posent problème. Maeеча nous accompagne pendant 5 ans mais après ?

Parmi les bénéficiaires des formations, certains auraient été en mesure de comprendre, d'assimiler et d'optimiser les formations de Maeеча sauf qu'il y a des démissionnaires et un grand taux d'absentéisme chez les élus.

Il y a un problème de capitalisation alors que la formation aux élus est un passage obligé pour assurer la bonne gouvernance de la commune.

(...) Problème de capitalisation alors que la formation aux élus est un passage obligé pour assurer la bonne gouvernance de la commune.

33% des élus participant semblent ne pas être en mesure de mettre en application leur apprentissage. Les élus présents et en capacité d'exécuter les outils de formations ne sont pas là sur le long terme. Les chefs de village qui eux, sont engagés à vie auprès de la commune n'ont pas assimilé les contenus de formation et pourront difficilement permettre un transfert de compétences vers les équipes communales futures. C'est le plus malheureux. La pérennisation des contenus de formation transmis n'est pas garantie.

Vous occupez le poste de responsable de communication de l'association des maires, quel regard portez-vous sur les récentes mobilisations des maires ? Quel est votre sentiment sur l'investissement de l'Etat à l'égard des communes ?

Cette mobilisation est légitime au vu de la portée internationale et nationale qu'a eue l'installation des communes. Au bout de 12 ans de procédure, le constat est flagrant :

l'Etat n'était pas prêt à accompagner les communes. Il s'essouffle en voulant s'accrocher au système mais sa passivité face aux difficultés que rencontrent les communes trahit son manque de moyen. La majorité des maires attestent d'une expertise dans divers domaines dans lesquels ils excellaient avant de s'engager dans cette aventure communale. Aujourd'hui, ils sont ridiculisés dans leurs communes car on ne leur donne pas les moyens de gérer leurs communes correctement.

L'Etat ne fait pas de cadeau aux Maires. L'Etat n'était pas prêt !

L'Etat ne fait pas de cadeau aux maires. L'Etat n'était pas prêt! Il faut donner les moyens aux maires de jouer leur rôle.

Mitsamiouli s'ouvre à de nouvelles perspectives financières avec l'arrivée du groupe Armada, comment va se passer la gestion du projet compte tenu des velléités existantes dans les instances communales ?

Mitsamiouli-centre voulait s'accaparer le projet en voulant rendre payant l'hébergement des équipes du projet de construction sur le site de Maloudja. J'invite à la souplesse pour faciliter l'aménagement du Groupe Armada en négociant pour toutes personnes de Mitsamiouli, qu'elles soient favorisées dans le recrutement des ouvriers du chantier. Je vois cette installation comme une opportunité vectrice d'emploi pour les habitants de la commune.

Selon vous quels sont les leviers sur lesquels votre commune doit s'appuyer pour « booster » son économie locale ?

Les foyers d'emploi que sont les grands projets de construction dans le nord, malgré les tergiversations que vit la commune. Parmi les leviers que l'on peut citer, il y a, l'économie bleue, verte et la population qualifiée originaire de la commune. Les pays voisins de l'océan indien sont moins dotés en

richesses naturelles et parviennent à maintenir une économie saine.

Au vue de la situation problématique dans laquelle la commune se trouve, pouvez-vous parler de limite dans la législation établie ?

Actuellement, la commune est paralysée. J'ai adressé un courrier aux autorités compétentes pour leur signaler la détresse dans laquelle se trouve ma commune. Le Conseil communal ne peut se tenir suite à la démission de plusieurs élus et tant que l'Etat n'agit pas, en concordance avec la CENI la commune fonctionne par arrêté et ordonnance. La conséquence ? Je suis bloquée, car sans pouvoir décisif final, sans possibilité de concertation, comment voter le budget 2018 ?

La législation est limitée, les autorités étatiques n'ont aucune réactivité et La mairie est isolée !

Quelles perspectives voyez-vous pour la commune de Mitsamiouli dans l'état d'exécution actuel de la loi sur la décentralisation ?

Fort heureusement, la commune peut s'appuyer sur sa diaspora et le soutien de département étranger comme la Seine-Saint-Denis en France. La foi de la diaspora en ses efforts constants pour une amélioration de la commune est une force.

En tant que femme et mère engagée politiquement, quel est votre sentiment ?

Il y a des hauts et des bas. La génération des aînés a encore du mal à accepter une représentation féminine à la mairie et ce malgré l'engagement et la rigueur. Cependant, il y a une pointe d'espoir, ils reconnaissent parfois le travail fourni et tantôt, les aspects paternalistes de notre société reprennent le dessus selon les situations. Mais il y a une leur d'espoir.

MSAIDIE SUR L'AFFAIRE SEMLEX

Des révélations susceptibles de jeter de l'huile sur le feu

Les révélations faites par l'ancien ministre Houmed Msaidie sur l'affaire Semlex risquent de jeter de l'huile sur le feu. Selon cet ancien ministre de l'intérieur, des fils de certains hommes influents de la place auraient bénéficié des bourses pour plusieurs années d'études à l'étranger. M. Msaidie demande l'ouverture d'une enquête pour voir clair dans cette affaire.

Avec les nouvelles révélations faites par l'ancien ministre de l'intérieur, l'affaire Semlex risque de connaître des rebondissements aux Comores où les autorités ont confié à cette société belge la responsabilité de la production du document de voyage comorien. Dans une conférence de presse tenue hier

mercredi au siège du parti Radhi dont il est le sectaire général, il révèle des dessous de tables impliquant des hommes influents du pays et cette société.

« Je ne parle pas du fait que Semlex paie le loyer de notre ambassade à Bruxelles, ni l'hôtel qu'elle avait prévu de construire à Moili qui finalement ne sortira jamais de terre. Mais que dire le fait que cette même société a payé les frais universitaires des proches de certains hommes influents du pays », a-t-il lâché.

« Quand on délivre des passeports en dehors des règles conclues cela veut dire qu'il y a une opération que je qualifierai de mafieuse. Sauf si c'est faux », a-t-il fait savoir. Pour lui, les accusations portées par l'agence de presse Reuters contre Semlex, devaient conduire les autorités comoriennes à

demander à revoir tout, surtout, le système de production et d'obtention des passeports comoriens pour être, dit-il, conforme aux exigences sécuritaires du monde tel qu'il est aujourd'hui.

« Le monde vit aujourd'hui sous la menace du terrorisme. Chacun soupçonne l'autre. On a vu ce qu'il s'est passé avec la compagnie Emirates qui interdit aux femmes tunisiennes de voyager parce qu'elle croyait que la possibilité d'un attentat pourrait exister par l'intermédiaire de ces femmes-là », fait-il savoir. Et de continuer : « ces questions-là méritent qu'effectivement le gouvernement apporte des réponses. Je suis convaincu qu'il va en apporter parce qu'il y a beaucoup de réponses par rapport à tout cela ».

L'ancien premier flic du pays indique qu'il y a urgence à réagir sur ce

point car la suspicion s'est aggravée. « Parce qu'il y a déjà l'affaire de la citoyenneté économique, plus les accusations portées contre Semlex, ça fait trop. Nous disons qu'il est temps que les autorités, je suis sûr qu'elles en sont conscientes, mais qu'elles s'arrêtent et examinent cette question de passeports pour que les comoriens puissent voyager dans la sérénité », fait-il observer.

M. Msaidie laisse entendre que rompre le contrat ne serait pas aussi simple qu'on l'imagine. Et que la mise en place d'une société mixte et une délocalisation vers Moroni de toute la chaîne de production serait une meilleure solution. Ce qu'il avait envisagé de faire dit-il, quand il était à la tête du ministère de l'intérieur. « A mon avis, c'est inconcevable qu'on

continue à produire des passeports où la signature du directeur général de la sûreté du territoire a été scannée. C'est vraiment contraire à toutes règles sécuritaires », a-t-il martelé.

Le secrétaire général du parti Radhi regrette que malgré ces révélations, la société continue à produire et faire comme si de rien n'était. A l'en croire 5050,000 passeports ont été émis uniquement cette année, ce qui équivaut à 30% de la population comorien. « Un ampleur pour une population de 700,000 habitants. On a l'impression qu'on est plutôt dans la boulangerie Nassib », ironise-t-il dit, sommant la société Semlex de sortir de son silence sur toutes ces affaires.

Maoulida Mbaé

MEETING DE SENSIBILISATION SUR LES ASSISES NATIONALES

Devant les femmes de Ngazidja, le CPAN s'engage

Le comité de pilotage des assises nationales poursuit ses rencontres et meetings de sensibilisation. Hier mercredi, le tour revient aux femmes notamment de la Ngazidja d'être impliquées en tant que partie prenantes des forces vives.

L'équipe au complet du CPAN, Comité de pilotage des assises nationales, était hier mercredi au foyer des femmes de Moroni où la gente féminine s'est rassemblée autour de l'actualité du moment : les assises nationales. Presque les intervenants étaient des femmes, même l'animatrice. Le signe que le meeting d'hier était à cent pour cent féminin.

« Il est tout à fait normal que le droit nous revient », estime épouse de feu Abasse Djoussouf qui appelle à un « sursaut féminin pour une forte participation aux assises nationales ». Sittou Raghadat Mohamed, l'une des femmes membres du CPAN, veut que la participation des femmes soit plus de 30% comme l'a souhaité, d'après ses propres termes, la constitution comorienne qui réserve plus de 30% de femmes

dans les instances de prise de décision de l'Etat.

« Si nous n'y prenions part, les hommes vont décider à notre place, alors que nous-mêmes savons ce que nous voulons et souhaitons », a-t-elle martelé, avant de communiquer son numéro de téléphone publiquement. Une manière d'inci-

ter les femmes à s'engager « si une parmi vous souhaite me contacter elle n'a qu'à le faire, je reste à votre disposition à tout moment ».

Quand à Maman Lathati, du petit marché de Moroni, elle prend l'engagement de relever le défi d'une démonstration de force des femmes dans les jours à venir. «

Nous vous promettons qu'après avoir compris le message, nous allons organiser un grand rassemblement dans les jours à venir pour vous montrer que la femme comorienne fait aussi partie de ces assises. Tout le monde sait qu'une fois que la femme s'engage pour une cause, elle va jusqu'au bout pour

réussir », conclut cette vendeuse de poisson, en appelant les femmes des autres îles à faire autant.

« Nous restons optimistes que la réussite des assises reste dans vos mains, puisque tout développement d'un pays est conditionné par l'engagement des femmes », fait savoir le président du CPAN Said Mohamed Sagaf qui promet de leur apporter tous les moyens nécessaires pour la tenue d'un grand rassemblement des femmes dans les jours à venir.

Ibnu M. Abdou



Femmes de Ngazidja sensibilisées sur les assises

ASSISES NATIONALES :

Les agriculteurs et pêcheurs sensibilisés

Le comité de pilotage des assises nationales (CPAN) a rencontré mardi passé les agriculteurs et pêcheurs. Le président du CPAN Said Mohamed Sagaf a insisté sur la nécessité de fédérer les initiatives venues du secteur formel comme du secteur dit informel.

Mardi dernier à l'hôtel Le Retaj, a eu lieu une rencontre entre les agricul-

teurs, les pêcheurs et le comité de pilotage des assises nationales. Les discussions s'étaient penchées sur la sous productivité du travail et la précarité de la vie dans plusieurs zones rurales. Selon un communiqué de presse pondu à l'occasion, Said Mohamed Sagaf, le président du CPAN, a insisté sur la nécessité de fédérer les initiatives venues du secteur formel comme du secteur dit informel, de donner la parole à tout

le monde, y compris les paysans, les travailleurs des champs, des pêcheurs, de tous les secteurs d'activités et de la vie sociale.

Le communiqué rapporte que les agriculteurs et pêcheurs ont reconnu l'urgence d'agir et de réfléchir ensemble sur le développement des structures productives du monde rural. Pour eux, poursuit le communiqué, les assises doivent permettre de dégager des actions lucides et

concrètes afin de renforcer les secteurs clés qui sont l'agriculture et la pêche.

Cette initiative citoyenne lancée par le Mouvement du 11 août, n'a qu'un seul but : « ausculter les conflits cycliques qui ont fragilisé l'unité et la cohésion et de nous projeter vers l'avenir », selon Mme Amina Abasse.

ToufeMaecha

La Gazette des Comores
Directeur général
 Saïd Omar Allaoui
Directeur de la publication et
Rédacteur en chef
 Elhad Saïd Omar
Rédaction
 A. Mmagaza
 Maoulida Mbaé
 Al-hamdi Abdillah
 Mohamed Youssouf
 M.I.M Abdou
 Toufé Maecha
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Secrétaire de rédaction
 Sanaa Chouzour
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Rahamatouallah Youssouf
Photographe / Site Web
 Mohamed Saïd Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENVIRONNEMENT

Le comité de pilotage du Réseau national des aires protégées en réunion

Le projet « Réseau National des Aires Protégées des Comores s'est réuni hier mardi à l'hôtel Sandra Golden Tulipe. Le projet a pour objectif de conserver la biodiversité marine et terrestre d'importance mondiale de l'Union des Comores en établissant un système d'aires protégées (Parcs Nationaux des Comores), de façon plus vaste et fonctionnelle. En effet en plus du Parc National de Mohéli (Marin et terrestre), ce sont cinq autres aires protégées qui sont en train d'être officiellement créées.

Il s'agit des Parcs nationaux terrestres du Karthala, du Mont Ntringui et des Parcs nationaux marins du Cœlacanthe, de Mitsamiouli-Ndroudét de Shisiwani. Au total 25% du territoire terrestre et 5% du territoire marin seront classés en six aires protégées.

Le coordinateur national du projet Fouad Abdou Rabi a indiqué que pour cette année 2017, avec l'appui-conseil du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) et de la Direction Générale

de l'Environnement et des Forêts (DGEF), des progrès significatifs qui contribuent fortement à la consolidation et la pérennisation des aires protégées et de leurs fortes appropriations par les communautés riveraines, les ONGs et institutions locales et nationales ont été enregistrés.

C'est dans ce contexte qu'une loi sur les aires protégées élaborée de manière participative est validée par la Vice-présidence en charge du Ministère de l'environnement, adoptée en conseil des ministres du 12 avril 2017, puis adoptée par la Commission parlementaire en charge de la Biodiversité, et transmise au conseil des Présidents de l'Assemblée Nationale pour adoption.

On notera la signature par le Gouverneur de l'Île de Mohéli de l'arrêté portant constitution du Comité insulaire de suivi du processus d'inscription de l'Île en Réserve de Biosphère. On peut constater que le personnel requis pour les unités de gestion des aires protégées est au complet.

Par ailleurs le processus de mise en place du Fonds Environnemental



se poursuivre pour les aires protégées des Comores (FEC) avec mise en place du Conseil d'Administration du FEC, enregistrement des statuts régissant le FEC, validation des études économiques et juridiques.

Dans sa présentation de ce bilan Fouad Abdou Rabi a indiqué que les drafts des Plans de gestion environnementale et de sauvegarde sociale (PGESS) des 5 aires protégées sont élaborées. Ces plans ont pris en

compte toutes les personnes affectées par la mise en place des aires protégées, ainsi que les propositions d'appui à leur réinsertion.

Pour lui les plus grands défis auxquels le projet fait face, sont la gestion du foncier et des terres cultivées, et la mobilisation des financements pour gérer les aires protégées créées. En effet, les agriculteurs ont déjà occupé une grande partie de l'espace destinée à être classée en

Aire protégée, surtout dans les noyaux durs des aires protégées. Ces agriculteurs refusent de quitter les espaces cultivés sans dédommagement.

Le projet réseau des aires protégées des Comores a démarré effectivement ses activités en janvier 2016. Ce projet d'une durée de 5 ans doit finir normalement en décembre 2020.

Mmagaza

DECOUVREZ MOZAMBIQUE

Venez célébrer le nouvel an spécial 2018

Avani Pemba Beach Hotel

29 DECEMBRE AU 01 JANVIER

3 NUITS, 4 JOURS

A PARTIR DE 425 000 km*

Offre spécial

DÉPÊCHEZ VOUS !!
IL NE RESTE PLUS QUE QUELQUES SIÈGES !!

C F M

Contact: Mlle Rahma Ahamada GSM: +269 328 69 69
Mail: moroni2@flyabaviation.com

* compris hébergement, visa, transport, et déjeuner

AB Aviation
www.flyabaviation.com

FOOTBALL : COUPE DES LIGUES, PHASE NATIONALE

Style Nouvel met en éclat le rêve d'Élan

Hier au stade de Moroni, la 2e demi-finale de l'édition 2017 de la Coupe des Ligues, phase nationale, avait tenu le public en suspens jusqu'à la séance fatidique de tirs au but. Ici, Style Nouvel de Sima (Ndzouani), plus athlétique et tenace fait la différence au détriment d'Élan club de Mitsoudje (Ngazidja) : temps réglementaire (2-2) et tirs au but (5-4). La finale opposera le samedi prochain, les Mohéliens de Fomboni club à Style Nouvel.



Le choc du mercredi 27 décembre 2017, tenu à Moroni, comptant pour la phase nationale de la Coupe des Ligues a rempli sa promesse. En 1ère demi-finale, Élan club de Mitsoudje avait été éliminé de justesse par Fomboni club de Moili (2-1). Hier, les Mitsoudjéens n'ont pas pu exploiter à bon escient la 2e chance qu'on lui a offert. Pourtant, dès l'entrée du jeu, les protégés du coach Chamitet Mohamed ont montré une bonne hargne.

A la 15e minute, le surnommé Kalin exploite bien une puissante frappe de loin d'Abdallah Ali Soilihi, repoussée par la transversa-

le et ouvre le score pour Mitsoudje (1-0). Une dizaine de minute plus tard, le même Abdallah aggrave le score (2-0). Quelques minutes avant la mi temps, Sima réduit le score (2-1).

Ténacité et de force athlétique

Au retour des vestiaires, Style Nouvel se réveille. Il dirige en grande partie les opérations du jeu. Placé en embuscade à 7 mètres du camp de Mitsoudje, le vétéran des

Anjouanais, l'international Mikidadi, rate deux occasions nettes (50e et 55e). La domination s'accroît. Élan réagit de temps à autre. Les chocs virils hachent le jeu. Les cartons jaunes pleuvent. Les locaux semblaient manifester une attitude proche du fatalisme. Vers la 93e minute, Miki égalise, suite à un coup de tête piqué (2-2).

Les tirs au but a déterminé le vainqueur (5-2) en faveur des visi-

teurs. La finale opposera les Mohéliens de Fomboni club à Style. Nous avons suivi le match à partir des gradins, coté Al-Balad, loin des tracasseries gestuelles et verbales. Fin décembre 2017 laisse un mauvais souvenir à Élan club de Mitsoudje : deux demi-finales perdues, faute de ténacité et de force athlétique.

Bm Gondet

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18



Meck-Moroni
Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
B.P 877 Moroni Route de la Corniche, Ngazidja - Union des Comores
Tel: 773 27 28. E-mail : meck-moroni@comorestelecom.km

Avis d'appel d'offre

La Meck-Moroni lance un appel d'offres pour la sécurisation des coffres et de l'or. Elle souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès et 5 testeurs or.

LOT 1 : AQUISITION DE PORTES BLINDEES ET UN SYSTEME DE CONTROLE D'ACCES

La Meck-Moroni souhaite acquérir 6 portes blindées avec un système de contrôle d'accès. Le cahier des charges est à télécharger sur la page facebook "Meck Moroni Officiel"

LOT 2 : AQUISITION DE TESTEURS OR

La Meck-Moroni souhaite acquérir 5 testeurs or afin de mieux vérifier la qualité des biens or mis en garantie par les membres.

Ci-joint les caractéristiques des testeurs.

Caractéristiques des matériels recherchés		
BIOBASE OR PURETE "DENSIMETRE"		
Model:	BK-DMG 900K	3 exemplaires
Capacité:	0,01-900g	
Densité résolution:	0,001g/cm3	
Temps de mesure:	10 - 15 seconde	
Puissance:	Electronique	
Mode de l'or:	la pureté en % de l'or, cuivre et autres la valeur d'or de 9 à 24 carats	
SPECTROMETRE EDXRF Analyzer		
Model:	EDXFF 890	1 exemplaire
Capacité:	NA TO U	
écran tactile TFT-LCD, résolution	640*480	
Temps de mesure:	3 - 30 Seconde	
Puissance:	sous courant et Batterie au lithium	
Wifi systeme intégré avec USB pour connecter à un ordinateur du bureau		
TEST OR EXF 8200		
Model:	EXF 8200	1 exemplaire
Dimension du point de test:	12 mm	
Plage d'analyse:	0,1% - 99,99%	
Temps de test :	30 - 200 Seconde	
PC intégré avec moniteur intégré		

1. Résultats attendus

Le(s) fournisseur(s) retenu(s) devra(ont) livrer et installer:

-les testeurs or

-et/ou les portes blindées avec un système d'accès basé sur l'identification biométrique.

Le(s) fournisseur(s) devra(ont) également dispenser une formation complète à la manipulation et à la gestion du système aux responsables concernés des outils (au moins 10 personnes).

2. Profil des fournisseurs

Le fournisseur doit être une société spécialisée dans la fabrication ou la fourniture de portes blindées répondant aux normes de sécurité en vigueur ou la mise en place de système de sécurité.

Pour la fourniture des testeurs or, le fournisseur devra être spécialisé dans la fourniture de testeur or et avoir la capacité de former le personnel sur l'utilisation du matériel.

3. Eléments à fournir :

Offre technique :

- ✓ Références et compétences dans le domaine de la fabrication et fourniture de portes blindées ou des testeurs or ((joindre comme justificatifs, les copies des bons de commande/contrats/marchés et/ou procès-verbaux de réception des prestations/travaux correspondant) ;
- ✓ Une proposition technique répondant aux besoins exprimés ;
- L'offre doit être accompagnée d'illustrations graphiques et des références des matériels utilisés

Offre financière :

Les offres financières devront mentionner clairement :

- ✓ L'état récapitulatif des coûts en tenant compte de la livraison et de l'installation des portes blindées ou des testeurs or ainsi que la formation.

Dépôt des candidatures :

Les offres doivent être scellées et présentées séparément. Les enveloppes doivent comporter les mentions « Fourniture et Installation de portes blindées au sein de la Meck-Moroni et/ou des testeurs or »

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le lundi 08 janvier 2018 à 14h à l'adresse suivante :

Mutuelle d'Épargne et de Crédit ya Komor-Moroni
Service Administratif et Ressources Humaines
B.P : 877 Moroni, Route de la Corniche, Ngazidja- Union des Comores
Tél : 773 27 28. Email : naila@u-meck.org
Seuls seront ouverts, les plis parvenus à la Meck-Moroni dans ce délai.



UNION DES COMORES
Unité-Solidarité-Développement

VICE-PRESIDENCE EN CHARGE DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
ET DE L'URBANISME

DIRECTION GENERALE DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
(DGRH)

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et Croissance Partagée du Sud -Ouest de l'Océan Indien, (SWIOFish1)- P132123/P132029

SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE
SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Appel à candidature pour le recrutement d'un consultant individuel pour effectuer une analyse du secteur privé de la pêche au niveau national, établir un diagnostic des filières de pêche et les recommandations d'amélioration.

Date de l'avis : 19 Décembre 2017

1. L'Union des Comores a reçu un don de l'Association Internationale de Développement et du Fond Mondial pour l'Environnement pour financer le coût du Premier projet de Gouvernance des pêches et Croissance Partagée du Sud-Ouest de l'Océan Indien et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Recrutement d'un consultant individuel pour effectuer une analyse du secteur privé de la pêche au niveau national, établir un diagnostic des filières de pêche et les recommandations d'amélioration.

2. Description des Tâches :

Sous la supervision directe de la Direction Générale des Ressources Halieutiques, et en collaboration étroite avec l'Unité de Gestion du Projet SWIOFish1, le consultant aura pour tâches de :

- Procéder à une analyse détaillée du secteur privé pêche comorien en portant une attention particulière au marché, en étudiant l'offre et la demande des produits de la pêche ;
- Faire une analyse FFOM (forces faiblesses opportunités menaces) des filières pêche aux Comores ;
- Décrire la structure des filières halieutiques aux Comores (de la capture à la vente, et incluant les métiers connexes), incluant les acteurs formels et informels, illicites ou non, et identifier des activités nouvelles de développement dans les filières halieutiques ;
- Etablir les diagnostics identifiant les contraintes majeures qui limitent l'investissement ainsi que les opportunités et potentialités de développement du secteur privé de la pêche comorienne. Ces diagnostics porteront notamment sur : (i) l'environnement des affaires ; (ii) le financement du secteur privé de la pêche ; (iii) l'encadrement technique des opérateurs ; (iv) les facteurs de production et de compétitivité ;
- Identifier des mesures et des actions appropriées à mettre en œuvre pour le développement du secteur privé de la pêche comorienne, particulièrement dans les zones d'intervention du projet SWIOFish1 en différenciant : (i) les mesures relatives à l'environnement macroéconomique, institutionnel, juridique et réglementaire du secteur privé et du secteur informel de la pêche ; (ii) les mesures relatives aux facteurs de production et services ; (iii) les mesures relatives au soutien à la croissance sectorielle ; (iv) les mesures relatives au financement du secteur privé de la pêche ; et (v) les mesures relatives à la compétitivité par le développement des compétences au niveau sectoriel ;
- Quantifier les bénéfices potentiels de ces actions, sur le plan de l'augmentation des revenus, de la création d'emplois, et des réductions de pertes post-captures (et augmentation de la valeur des produits) ;
- A partir de l'analyse diagnostique et des mesures/actions identifiées ci-dessus, proposer les mesures prioritaires à mettre en œuvre en fonction de leur contribution au développement du secteur privé halieutique, à l'amélioration de l'environnement sectoriel des affaires aux Comores et en prenant en compte leur contribution à la création d'emplois, la croissance du PIB, la préservation de l'environnement, l'atténuation des déséquilibres macro économiques inter-îles et intra-îles et la poursuite des mesures prioritaires engagées dans le cadre de la stratégie nationale de développement. Chaque mesure/action prioritaire proposée doit être accompagnée d'activités pertinentes à réaliser démontrant les liens multisectoriels incluant leurs coûts indicatifs, ainsi que des indicateurs de suivi/évaluation pertinents ;
- Etablir dans la mesure du possible, le lien avec la stratégie de développement du secteur privé en cours d'élaboration avec l'appui de la BAD et sous la supervision du CGP (en s'appuyant sur les travaux existants et/ou en cours).

3. Durée du travail du consultant :

La mission va se dérouler en Union des Comores, sous la supervision de l'Unité de Gestion du Projet SWIOFish1 basée à la Direction Générale des Ressources Halieutiques (DGRH), Moroni – Hamramba.

Le consultant exécutera la mission sur une durée totale de 60 jours étalés dans une période de quatre mois.

4. Profil du Consultant :

Titulaire d'un diplôme de BAC +5 en économie, finance ou équivalent spécialiste du développement du secteur privé et de la pêche.

Il doit posséder au moins 8 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du développement du secteur privé, de l'amélioration de la compétitivité et la promotion de l'investissement privé.

Il doit posséder une expérience avérée dans le secteur de la pêche dans les pays en développement.

Le consultant doit avoir déjà réalisé avec succès au moins une mission similaire (c'est-à-dire la réalisation d'une analyse/étude diagnostique et d'une stratégie pour le développement du secteur privé), des expériences dans le domaine halieutiques seraient un atout.

Une bonne connaissance des problématiques de développement du secteur privé pêche dans les petits états insulaires en développement serait un atout appréciable ;

La maîtrise du français (parlé, écrit et lu)

Excellente capacité rédactionnelle, capacité d'analyse ET de synthèse.

5. Le Consultant (**Consultant Individuel**) sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives : **Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale, Janvier 2011 et révisées en juillet 2014.**

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations à l'adresse mentionnée ci-dessous du lundi au samedi et aux heures suivantes : du lundi au jeudi : de 8 heures 30 minutes à 14 heures 30 minutes et du vendredi au samedi : de 8 heures 30 minutes à 11 heures 30 minutes (heure locale).

Les manifestations d'intérêt, constituées : i) d'une lettre de motivation, ii) d'un Curriculum Vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et l'expérience du Candidat et iii) des copies des diplômes, attestations et certificats, etc., doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au **plus tard le Mardi 02 Janvier 2018 à 10 heures, heure locale** à l'attention de Monsieur le Coordonnateur national portant la mention:

« recrutement d'un consultant individuel pour effectuer une analyse du secteur privé de la pêche au niveau national, établir un diagnostic des filières de pêche et les recommandations d'amélioration »

Premier Projet de Gouvernance des Pêches et de Croissance Partagée du Sud Ouest de l'Océan Indien (SWIOFish1) – Direction Générale des Ressources Halieutique – Moroni – Hamramba – BP : 41 – E-mail : swiofish.comores@yahoo.fr – Tél : (269) 763 64 22